



Association de communes pour l'exploitation
d'un corps de police intercommunal (ACoPol)

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des délégués
du jeudi 23 novembre 2023
à 18h00 à la grande salle de La Grange,
à Villars-sur-Glâne

Ordre du jour :

1. Salutations
2. Approbation du PV de l'AD du 1^{er} juin 2023
3. Budget de résultats 2024
4. Budget des investissements 2024
5. Message d'investissement relatif au remplacement de l'actuelle Honda
6. Planification financière de résultats 2025-2028
7. Planification des investissements 2025-2028
8. Divers

Liste des personnes convoquées :

Commune de Villars-sur-Glâne

- | | |
|--------------------------|------------------------------------|
| - M. Bruno Marmier | Président du Comité |
| - Mme Caroline Dénervaud | |
| - M. Marc Aurélio Andina | Membre de la Commission financière |
| - M. Olivier Carrel | Membre du Comité |
| - M. Alexandre Demont | |
| - Mme Chloé Grenier | |
| - M. Vanya Karati | |
| - Mme Laura Besana | |

Commune de Granges-Paccot

- Mme Nadège Thévoz Membre du Comité
- M. Jean-Louis Barras
- M. Philippe Chassot

Commune de Givisiez

- M. Simon Schnyder Membre du Comité
- M. Gilles de Reyff Membre de la Commission financière
- M. Damiano Lepori

Commune de Corminboeuf

- Mme Isabelle Bussey Membre du Comité
- M. Dario Viel
- Mme Anne-Elisabeth Nobs

Commune de Matran

- M. Mickaël Studer Membre du Comité
- M. Dominique Chenux Président de la Commission financière

M. Alain Jan Chef de la Police

Mme Karine Rusterholz Responsable des finances de l'ACoPol

Mme Corinne Yerly Secrétaire du Comité

Liste des personnes excusées :

- M. Gilles de Reyff
- Mme Karine Rusterholz
- M. Olivier Carrel
- M. Alexandre Demont
- M. Damien Lepori

1. **Salutations**

Monsieur le Président ouvre l'Assemblée ordinaire des délégués à 18h00 et souhaite la bienvenue à tous les membres et souligne la présence de M. Yves Chaboudez, adjudant-chef de l'ACoPol.

2. **Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 1^{er} juin 2023**

Les délégués approuvent à l'unanimité le PV qui reflétait leurs prises de positions.

3. Budget de résultats 2024

M. Jan prend la parole et donne quelques explications pour les points où il y a des grandes différences par rapport à l'année passée.

M. Chenaux prend la parole pour la Commission financière et propose d'accepter le budget de résultats 2024.

L'assemblée approuve à l'unanimité le budget de résultats 2024.

4. Budget des investissements 2024

M. Jan donne quelques explications concernant le remplacement avancé d'un véhicule.

5. Message d'investissement relatif au remplacement de l'actuelle Honda

M. Jan ne fera pas lecture du message d'investissement étant donné qu'il a été envoyé avec la convocation.

M. Barras demande pourquoi le choix se porte sur la même marque étant donné le défaut du véhicule à changer.

M. Jan donne les explications concernant le choix et l'offre du garage concerné.

Il n'y a pas d'autres remarques particulières.

La commission financière propose d'accepter le message d'investissement relatif au remplacement du véhicule Honda.

L'assemblée approuve à l'unanimité le message d'investissement relatif au remplacement du véhicule.

6. Planification financière de résultats 2025-2028

M. Jan explique que la planification financière reste prudente.

L'assemblée prend acte de celle-ci.

7. Planification des investissements 2025-2028

M. Jan explique qu'il n'y a pas de gros investissements. Le seul investissement prévu pour 2027 sera le remplacement d'un autre véhicule.

L'assemblée prend acte de celle-ci.

8. Divers

M. Marmier explique la visite du 14 septembre 2023 de Mme la Préfète, de son Lieutenant et de sa responsable des manifestations. Ils ont pu rencontrer les membres du corps de Police et ont pu s'entretenir avec eux. Ils ont beaucoup apprécié le professionnalisme de notre Corps de police.

La collaboration/appui avec la commune de Marly prendra fin au 31.12.2023. Le Conseil communal de Marly a décidé de ne pas continuer la collaboration avec l'ACoPol mais s'est dit très satisfait de l'aide apportée.

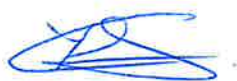
Un citoyen s'est plaint sur la procédure des amendes d'ordre. Lorsqu'une contravention est déposée sur un véhicule, il y a un délai de 30 jours pour le paiement. Une fois ce délai passé, il y a une recherche sur le propriétaire du véhicule, un rappel est envoyé puis, après à nouveau 30 jours de délai de paiement, une ordonnance pénale est prononcée par la commune concernée. Ce citoyen a déposé plainte contre l'ACoPol pour un soi-disant vice de procédure et a fait opposition à son ordonnance pénale. Le Ministère public a étudié le cas et a décidé de classer l'affaire. Le Juge de police a lui traité le recours et a intégralement débouté cet opposant. Notre procédure est donc tout à fait correcte.

Lors de disparitions inquiétantes de plusieurs personnes, l'ACoPol a participé activement aux recherches. Monsieur le Président lit la lettre de remerciements reçue de la part de la Police cantonale. La collaboration se passe très bien, ce qui est réjouissant pour l'avenir. Monsieur le Président tient aussi à remercier le Corps de Police de l'ACoPol pour son précieux travail.

Il n'y a pas d'autres divers.

Le Président clôt l'assemblée à 18h30.

La secrétaire :



Corinne Yerly

Le Président :



Bruno Marmier